

LE DIACONAT PERMANENT.

L'Assemblée des Évêques Catholique du Québec (AECQ) a consacré une journée spéciale pour le diaconat permanent à chaque année. Cette journée est fixée au premier mercredi d'octobre. Cette année, ce sera donc le 3 octobre.

J'ai choisi de vous transmettre ici le mot que j'ai dit à la fin de l'homélie le dimanche 9 septembre dernier à Saint-Alexandre. C'était lors que notre journée sociale annuelle. Nous débutons toujours cette journée par une présence bien visible des diacres à l'eucharistie. Je remercie l'abbé Jacques Beaulieu et les paroissiens de Saint-Alexandre pour leur accueil dans leur église.

Voici ce mot :

D'abord le mot « diacre » veut dire « **serviteur** »... L'origine du diaconat remonte au temps des apôtres. Vous vous rappelez le passage dans les Actes des Apôtres où on a choisi sept (7) hommes estimés de tous pour servir les tables et s'occuper des pauvres. Il y avait parmi eux Étienne, le premier martyr. D'autres ont été appelés par la suite.

Les diacres ont été très présents dans l'Église des premiers siècles; ils s'occupaient entre autres de la redistribution des aumônes aux pauvres. Saint Laurent, martyr lui aussi, est un bon exemple d'un diacre des premiers siècles. (Notre fleuve porte son nom...)

Cette fonction a décliné avec l'arrivée des monastères qui s'occupaient des pauvres et aussi avec l'augmentation du nombre des moines et des prêtres. De sorte que cet ordre est devenu dans l'Église, jusqu'au Concile Vatican II, seulement une étape de passage vers la prêtrise...

Mais le Concile Vatican II a restauré cet ordre ministériel et le pape Paul VI a permis aux évêques depuis 1970 d'ordonner des diacres permanents, mariés ou célibataires, dans leurs diocèses.

Dans une Église qui se veut en « tenue de service » et proche des pauvres, le diacre en est le rappel constant puisqu'il personnifie le Christ serviteur, alors que le prêtre personnifie le Christ tête et pasteur, rassembleur de la communauté.

Les axes du ministère diaconal d'aujourd'hui sont : le service de la charité, le service de la Parole et le service de la liturgie.

S'il enseigne la Parole de Dieu dans la prière officielle, dans l'homélie, dans les groupes de rencontres, le diacre aura un souci pour les pauvres de toutes sortes, les malades, les éloignés, les marginaux.

S'il participe, s'il concélébre à l'Eucharistie, il est là pour rappeler et faire le lien avec ceux et celles qu'il côtoie dans son service; il les porte avec lui jusqu'au Seigneur. Il représente aussi à l'autel l'assemblée réunie. Il distribue le corps du Christ aux fidèles et le porte aux malades de la communauté. Son service s'étend aussi pour marquer dans certains sacrements les étapes de la vie chrétienne – le baptême – le mariage. Et il peut aussi célébrer des funérailles chrétiennes à l'église.

Le diacre est uni à son évêque et peut travailler en lien avec une équipe pastorale paroissiale ou d'unité. Il s'engage à la récitation quotidienne du bréviaire parce qu'il fait partie du clergé comme le prêtre.

Une période de discernement et de formation de cinq (5) ans est nécessaire pour le cheminement d'un candidat. Il fait ce cheminement avec son épouse. Une formation théologique lui est aussi demandée. Celui-ci fait ensuite une demande à l'évêque. Ce dernier l'appelle alors s'il le juge digne. Il reçoit alors le sacrement de l'ordre en vue du service de ses frères et sœurs dans l'Église.

Dans l'Église de Sainte-Anne, nous sommes actuellement (7) diacres permanents mariés. Et dans votre paroisse, pourrait-il y avoir un diacre? La question vous est posée ce matin...

Si vous avez des questions sur le diaconat, l'un de nous pourra y répondre après la célébration. Merci!

Jean-Yves Fortin, diacre.

(Septembre 2012)